



## Vous avez oublié les Côtes de Gascogne !

J'ai acheté le millésime 2021 de votre *Guide des meilleurs vins de France*. Déception ! Aucun côtes-de-gascogne n'y est répertorié. Ah si, pardon, un : l'IGP Le Conservatoire Tannat 2019 du négociant-viticulteur palois Lionel Osmin. C'est assez violent. La cave coopérative Saint-Mont est présente, c'est déjà ça, ainsi que l'appellation

Madiran, mais pour les Côtes de Gascogne, c'est le néant. Pourquoi notre appellation est-elle la seule à passer "à la trappe" ? Pourquoi ne pas publier un dossier réservé aux vins des Côtes de Gascogne ? Après tout, nous possédons le panel complet : bio, traditionnel, vigneron indépendants, courtier, gros faiseur (au hasard... un cer-

tain Tariquet) et vins sans sulfites...

**Silas Marcellin**  
*Domaine Les Remparts,*  
à Condom (32)  
[contact@domainelesremparts.com](mailto:contact@domainelesremparts.com)

**La RVF.** Cher M. Marcellin, nous sommes heureux de vous compter parmi les lecteurs de notre Guide vert. Étant en charge du Sud-Ouest pour le magazine et le guide, je viens régulièrement dans la région pour

des dégustations organisées par les syndicats. J'en reviens justement, mais je n'ai pas trouvé vos vins. Avez-vous bien reçu notre appel à échantillons ? En ce qui concerne le guide, il est vrai que votre belle région offre désormais sous le label IGP des vins de plus en plus intéressants. Je suis à l'écoute. En espérant pouvoir goûter bientôt vos vins et vous garder comme fidèle lecteur. **Karine Valentin**